



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 17 juin 2025

à 19h30 à la mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Création d'un emploi permanent au service technique et autorisation de recrutement sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique ;
- Local orthophoniste – contrat de bail et montant du loyer ;
- Local des infirmières – révision annuelle du loyer ;
- Tarifs cantine 2025-2026 ;
- Tarifs garderie 2025-2026 ;
- Taxe d'aménagement ;
- Vidéoprotection - présentation du projet et autorisation de signature des devis ;
- Recomposition du conseil communautaire ;
- Informations sur le Plan Communal de Sauvegarde (sans vote) ;
- Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations (articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT).

Affiché le 11/06/2025

Le Maire,
Georges DUMAS

